



Incident durant cantine scolaire

Par **nonasa**, le **03/10/2013** à **16:06**

Bonjour,rnrnMon fils, qui aura 3 ans au mois de novembre, s'est enfermé dans les toilettes de la cantine scolaire. Il a fallu plusieurs minutes avant qu'on lui ouvre puisque l'agent d'entretien a dû aller dans sa voiture chercher un tournevis qui, en premier lieu était trop grand, a dû retourner une 2e fois à son véhicule pour en prendre un qui lui permette de sortir mon enfant qui hurlait. rnrnN'existe-t-il pas une rélementation pour les lieux fréquentés par les enfants de petite section de maternelle, concernant les serrures aux portes ?rnrnMerci de me répondre.rnrnPS: la salle de cantine sert également de salle des fêtes et accueille une association de personnes âgées le mercredi.

Par **Tisuisse**, le **03/10/2013** à **23:10**

Bonjour,rnrnCette question relève de la compétence du maire. Ce dernier va vous répondre qu'il ne peut pas installer des systèmes spéciaux qui puissent correspondre au enfants de maternelle et aussi aux adultes.rnrnLa seule solution, si cela vous chagrine trop, ce qui reste compréhensible, est soit d'apprendre à votre enfant comment fonctionne les verrous des toilettes, soit le garder chez vous parce que l'école n'est pas obligatoire quelque soit l'âge de l'enfant. Seule l'instruction est obligatoire et de 6 à 16 ans révolus.